



Rien ne va plus ?

## RENDEZ-VOUS



3 BUDGET

### Dépenser pour s'enrichir

Voix de gauche défend le maintien des prestations



5 POINT DE VUE

### Vous avez la parole

Entretiens avec des Confignonnais-es



7 VOIX DE GAUCHE

### Merci Thierry !

23 années à mener *Vu de gauche* avec exigence et humour

# éditorial

---

Avec ce 68<sup>e</sup> numéro, votre journal *Vu de gauche* entame sa mue !

Ce numéro, le 1<sup>er</sup> de l'année 2021, sort après une 1<sup>ère</sup> année de crise sanitaire imposée par le COVID. Une année marquée par cette pandémie qui aura durement éprouvé chacun et chacune, brisant les liens sociaux, causant des difficultés économiques et éprouvant la force de notre tissu social.

Mais une année qui aura également fait émerger de nouveaux besoins et démontré l'importance des services publics, des liens sociaux, de la culture et d'espaces publics de qualité.

Pour *Vu de gauche*, une nouvelle équipe de rédaction reprend le flambeau et propose une formule inédite, qui donne la parole aux habitantes et habitants de Confignon pour leur demander comment elles et ils vivent, surtout en ces périodes de confinement, et comment leur rapport à leur commune et à ses prestations est perçu et évolue. Nous vous invitons aussi à réagir par courriel, sur les médias

sociaux ou par courrier, car le débat se cultive au quotidien. C'est en confrontant les idées et les sensibilités qu'on peut aller de l'avant !

Ce numéro revient aussi sur l'acte politique majeur de l'année pour le Conseil municipal : le vote du budget 2021. Cet outil permet à la municipalité d'organiser l'administration, de définir des priorités et de délivrer des prestations. Un budget est élaboré par le Conseil administratif et son administration, puis étudié par le Conseil municipal et ses commissions. Il est le fruit d'un compromis permettant, tout au long de l'année, de donner aux services communaux et aux associations les moyens de travailler efficacement pour le bien de tous et toutes.

Nous souhaitons que 2021 soit placée sous le signe de la solidarité et, progressivement, de la joie de pouvoir à nouveau nous réunir.

## Participez !

*Vu de gauche* se construit de manière collective. Si vous avez envie d'écrire, si vous êtes photographe ou, tout simplement, si vous souhaitez nous faire part d'une idée, d'un projet pour Confignon ou d'une demande, n'hésitez pas, écrivez-nous à [journal@voixdegauche.ch](mailto:journal@voixdegauche.ch), sur internet [www.voixdegauche.ch](http://www.voixdegauche.ch) ou sur les réseaux sociaux [www.facebook.com/voixdegauche](https://www.facebook.com/voixdegauche).

**WWW.VOIXDEGAUCHE.CH**

**COMITÉ DE RÉDACTION** Gaëlle Delavy, Johann Leutwyler, Françoise Joliat, Anne Zanoni, Félicien Mazzola. **IMPRESSION** imprimerie Chappuis. **TIRAGE** 2000 exemplaires. **CONTACT** [journal@voixdegauche.ch](mailto:journal@voixdegauche.ch)



## Dépenser pour s'enrichir

**Pandémie et menaces sur les emplois, retombées de la réforme fiscale RFFA et craintes pour l'avenir. 2020 aura été une « annus horribilis ». Comment se préparer au mieux pour 2021... et la suite ?**

BUDGET

**F**ace à la situation de crise actuelle, quels choix devons-nous faire pour le budget de notre commune ? Limiter le déficit par l'adoption de mesures d'austérité, de coupes dans les prestations ? Ou maintenir les prestations essentielles, quitte à creuser le déficit ? Au niveau des Etats étrangers, on constate qu'aussi bien Joe Biden qu'Angela Merkel, pourtant habituellement chantres d'une orthodoxie budgétaire libérale, engagent des budgets importants pour limiter les conséquences de la crise sur notre économie. Plus proche de nous, la conseillère d'Etat libérale Nathalie Fontanet appelle de ses vœux un engagement similaire, comme les communes de Bernex, Meyrin ou la Ville de Genève. Et à Confignon ?

Dans le cadre de l'adoption de la RFFA et avant la situation difficile liée à la pandémie, le Conseil d'Etat avait déjà prévu, dans la loi genevoise sur l'administration des communes, la possibilité d'adopter un budget déficitaire jusqu'en 2025 (avec un retour à l'équilibre en 2028, considérant que l'impact de la réforme fiscale aura été absorbé à cette date). Le montant du déficit annuel admissible qui a été défini pour Confignon est de 350'000 CHF au maximum. Il s'agit d'un signal clair donné aux communes.

**Opter aujourd'hui pour l'austérité**, couper dans les dépenses de fonctionnement, dans les investissements, c'est aussi creuser un peu plus les inégalités.

Couper en période de crise, c'est appauvrir les outils et les infrastructures nécessaires à la vie des habitant-e-s. Ce n'est en aucun cas un signe de solidarité. Toutes celles et ceux qui bénéficient de l'accueil en crèche, du parascolaire, des terrains de sport gratuits, de l'offre culturelle, de la qualité des espaces publics, du maintien de la sécurité, de l'entretien des routes, doivent pouvoir s'appuyer sur la présence active indispensable de la commune. Si elle n'assure pas une réponse continue à leurs besoins, le risque est grand de passer d'une crise sanitaire à une crise économique et sociale.

**Maintenir les dépenses**, c'est sauvegarder le versement des prestations et des investissements né-

cessaires aux Confignon-nais-e-s, c'est opter pour une meilleure répartition des richesses, pour une société plus égalitaire, plus solidaire, plus écologique, c'est atténuer les effets du ralentissement économique sur la précarisation des ménages, maintenir la qualité

de notre vie en commune et tisser solidement les mailles de notre vivre-ensemble.

Le Conseil administratif a travaillé de manière responsable à l'établissement d'un budget qui garantit les prestations et limite le déficit dans le cadre légal. Une partie du Conseil municipal - par pure orthodoxie budgétaire - a considéré qu'il fallait des coupes. Voix de gauche a fait le choix inverse : cher-

**VOIX DE GAUCHE A FAIT  
LE CHOIX DE SE BATTRE  
POUR LE MAINTIEN  
DES PRESTATIONS À LA  
POPULATION.**

cher des solutions pour le maintien des prestations à la population. Nous sommes en effet convaincu-e-s que, dans une période de crise telle que celle que nous vivons, une aide concrète à nos habitant-e-s est nécessaire. Malgré cet engagement, nous nous sommes trouvés minorisés au Conseil municipal, qui a voté quelques dizaines de milliers de francs de coupes sur l'offre culturelle, privant notre commune d'une partie de ses animations et ôtant du travail à certain-e-s artistes.

Le budget municipal parvient pourtant à maintenir les prestations et les investissements essentiels, en particulier ceux qui concernent la crèche et le social, contribuant à atténuer les effets du ralentissement économique, bien plus important pour les revenus modestes.

Dans un bilan, il y a des dépenses, mais une par-

tie de ces dépenses sert à des investissements qui génèrent des actifs à long terme. La dette est une chose, mais l'utilité, la pérennité et la pertinence des actifs qu'elle aura permis de créer en est une autre. Au-delà du paiement des intérêts de la dette (entre 0 et 1%) que les générations qui nous suivent devront effectivement assumer, ces actifs sont des objets pérennes. Ils constituent l'héritage que nous leur laissons et qu'elles n'auront pas à financer. Assumer nos responsabilités maintenant, c'est investir pour ne pas constituer de dette cachée dans l'entretien de notre commune. Plutôt que de vouloir léguer à nos enfants des livres de comptes bien rangés, il faut leur céder une commune qui fonctionne, qui se développe et dont le patrimoine est bien entretenu.

Françoise Joliat et Félicien Mazzola  
Coprésidence Voix de gauche

## Un budget communal, c'est quoi et ça marche comment ?

**Le 10 novembre 2020, le Conseil municipal a adopté le budget de l'année 2021. Un moment fort, tant pour les membres du Conseil municipal que pour le Conseil administratif. Pourquoi est-ce si important ?**

### BUDGET

**G**âce aux impôts de vous toutes et de vous tous, habitant-e-s de Confignon, la commune bénéficie de ressources fiscales lui permettant de mener son action. Ces ressources sont complétées par d'autres rentrées venant des communes genevoises à travers le processus de péroréation intercommunale.

Le budget communal fixe les lignes directrices de l'activité de la commune pour l'année à venir. C'est en réalité une autorisation donnée au Conseil administratif de dépenser les ressources de la commune dans le cadre strict fixé par les lignes budgétaires. Un éventuel dépassement en cours d'année doit être

soumis au Conseil municipal.

L'adoption du budget communal est l'aboutissement d'un travail d'équipe : d'abord le travail du Conseil administratif qui propose son programme pour l'année à venir, les projets qu'il souhaite développer, les prestations qu'il entend offrir à la population, les politiques publiques sur lesquelles il veut mettre l'accent.

Ensuite, ce budget est présenté au Conseil municipal et renvoyé en commissions pour être étudié dans le détail. Les commissions peuvent proposer des amendements au projet, indiquant par là leur

volonté de favoriser ou, au contraire, de refuser des dépenses proposées par le Conseil administratif.

En dernier lieu, lors de la séance du Conseil municipal consacrée à l'approbation du budget, les amendements des commissions sont débattus, soumis au vote. Les partis et les conseillères et conseillers municipaux peuvent également proposer des amendements qui suivront le même processus. Enfin, le budget dans sa globalité est lui-même soumis au vote.

Si le processus est très technique, le contenu du

budget est essentiellement politique. La séance de novembre 2020 a été le lieu d'échanges d'idées et d'un débat politique nourri. Bien que des coupes importantes dans le budget n'aient pu être évitées, le processus démocratique et les interventions de Voix de gauche ont permis de sauvegarder en grande partie les prestations offertes à la population ce qui était essentiel pour nous.

Elisabeth Gabus-Thorens  
Maire

## Vous avez la parole !

### Entretiens avec des Confignonnois-e-s

POINT DE VUE

---

#### Utilité d'un service social et culturel à Confignon



**Entretien**  
avec Danièle  
Kaufmann  
Extermann, aînée de  
Confignon

**Vous habitez Confignon depuis de nombreuses années et vous vous êtes toujours intéressée aux «affaires publiques». Qu'appréciez-vous dans la relation avec votre commune et qu'attendriez-vous de plus ?**

Une commune telle que Confignon a l'avantage de pouvoir cultiver la proximité. Chaque habitant-e sait où se trouve la mairie ! Il peut y être reçu, entendu et dirigé vers les services de l'Etat de Genève susceptibles de l'aider. Par exemple, on nous renseigne sur la façon de trouver une femme de ménage qui ne travaille pas au noir ou sur le choix d'un EMS ou d'une résidence pour personnes âgées.

Une brochure avec les adresses des différents services pourrait être éditée ou le site internet de la commune amélioré. Il faut faire pas mal de recherches pour découvrir la rubrique qui concerne les aînés dont je fais partie.

**Avez-vous pu profiter de prestations offertes par la commune et, si c'est le cas, quels bénéfices en avez-vous retirés ?**

J'ai profité des prestations sociales culturelles. J'ai participé à Artisan'art, j'ai vu des pièces de théâtre de qualité (*Eldorado* de Laurent Gaudé, par exemple), j'ai écouté des conférences (Alan Roura). J'ai participé aux repas des aînés, à la semaine du goût, à la fête de la musique.

Pour les seniors, il est agréable de pouvoir se distraire, se cultiver sur place. Cela évite des déplacements nocturnes toujours un peu angoissants. Le terminus du tram 14 est éloigné du village et le chemin de Chaumont est parcimonieusement éclairé.

J'apprécie beaucoup le marché qui me permet de m'approvisionner sans sortir la voiture du garage.

J'ai reçu des téléphones de la mairie en période de canicule et de confinement.

Toutes ces manifestations développent chez moi un sentiment d'appartenance à la commune de Confignon et me permettent de lutter contre la solitude et l'anonymat.

### **Que pensez-vous que la Commune doive faire en matière budgétaire dans cette période financière difficile ?**

Je ne pense pas que ce soit le moment d'opérer des coupures dans les prestations sociales. Les temps seront durs pour beaucoup de gens, peut-être aussi pour les habitant-e-s de Confignon, pendant la pandémie qui nous frappe. L'accueil, la bienveillance,

la compétence dans l'information sont importants. Cultiver le lien social est essentiel.

### **Avez-vous d'autres souhaits ?**

La commune de Confignon a deux pôles : le village de Confignon et Cressy où je ne vais jamais. Je ne suis pas cycliste et il n'y a pas, à ma connaissance, de transport public reliant directement Confignon à Cressy. Un café philosophique est annoncé à Cressy. Ne pourrait-il pas se tenir aussi à Confignon village ?

Propos recueillis par Françoise Joliat

## Une présence sur le terrain



**Entretien**  
avec Franck Jaffré,  
coordinateur Région  
Rhône Champagne à  
la FASE

### **Les TSHM, c'est quoi ?**

Ce sont des animateurs-trices socioculturels de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) qui ont un mandat de Travail social hors murs (TSHM) et qui interviennent sur différents territoires du canton. Il y a 13 équipes de TSHM sur le canton.

**Vous avez un important travail de prévention et de lien. Comment s'articule-t-il avec l'action des agent-e-s de la police municipale (APM) pour des problématiques de sécurité, de nuisance ou encore de littering ?**

Le diagnostic et les actions des TSHM s'articulent à partir de constats partagés avec la population (jeunes, habitant-e-s, commerçant-e-s, etc.) mais aussi avec les partenaires communaux. Ensemble, nous élaborons des projets d'intervention de manière intelligente et intelligible tout en respectant les rôles et prérogatives de chacun-e. Pour ce faire, APM et TSHM se rencontrent régulièrement.

**La FASE est partenaire d'une palette de « petits jobs » pour les jeunes. A quel besoin répondent-ils ? Est-ce que vous constatez une forme de précarisation due à la suppression rapide de ces « petits jobs » qui ont souvent été les premiers supprimés ?**

Les petits jobs sont un outil essentiel aux TSHM. Ils répondent à différents besoins : le premier est bien évidemment financier, cela permet au jeune de se faire de l'argent de poche mais aussi, dans certaines situations, d'apporter un coup de pouce quand cela est nécessaire.

Le petit job est une belle porte d'entrée pour les TSHM qui peuvent ainsi créer un lien avec de nouveaux jeunes ou renforcer le lien avec d'autres. C'est aussi l'occasion pour les jeunes de connaître d'autres jeunes, de rencontrer différents services/partenaires. Enfin, c'est souvent pour les jeunes une première expérience professionnelle.

Propos recueillis par  
Félicien Mazzola

La suite de cet entretien est à découvrir sur  
le site [www.voixdegauche.ch](http://www.voixdegauche.ch)

## Politique culturelle communale



**Entretien**  
avec **Géraldine**  
**Cloux, musicienne**

**Vous avez habité à Confignon pendant toute votre scolarité. Vos études musicales et votre carrière professionnelle sont-elles aussi liées à la commune ?**

Oui, j'ai eu la chance de faire mes premières études de musique au CPM (Conservatoire Populaire de Musique) de Confignon de 4 ans à 19 ans. J'ai suivi des cours d'initiation musicale, puis de solfège et de piano. Pendant cette période, j'ai apprécié de pouvoir suivre les cours près de mon domicile. J'ai poursuivi mes études à l'Université de Genève (Bachelor en Musique et Musicologie) et à Berne (Master en pédagogie du chant et Master en Opéra). Maintenant je donne des concerts et enseigne le piano et le chant à Confignon. J'ai plusieurs fois chanté en tant que soliste dans la paroisse de Bernex-Confignon.

**Pourquoi est-il essentiel que les communes développent une politique culturelle ?**

Développer une politique culturelle est un investissement à long terme. Animer les lieux publics et les quartiers en proposant des événements artistiques joue un rôle social pour la collectivité, favorise le rayonnement de la commune et permet de soutenir le monde des créateurs. Une politique culturelle peut aussi mettre en valeur les activités artistiques proposées au sein de la commune.

Propos recueillis par Anne  
Zanoni-Jeanrenaud

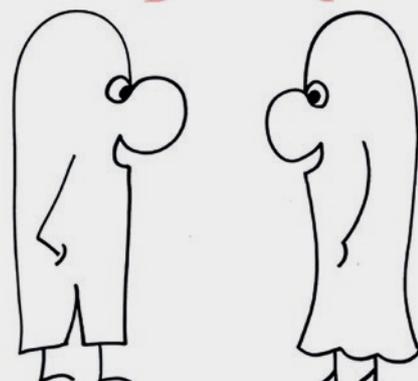
La suite de cet entretien est à découvrir sur  
le site [www.voixdegauche.ch](http://www.voixdegauche.ch)

Thierry Sauvini passe la main après avoir mis en page 67 numéros (!) de *Vu de gauche*, tout en gardant une participation active, notamment avec ses dessins bien connus des Confignonnais-es.

Un immense merci à toi Thierry !

" VU DE GAUCHE "  
C'EST QUOI ?

UN  
PORTE-VOIX



**Merci Thierry !**

## Brèves

Depuis le début de la législature, Voix de gauche a saisi l'occasion de concrétiser les engagements pris lors de la campagne pour les élections de 2020. Deux de ses motions ont déjà été approuvées à l'unanimité par le Conseil municipal.

---

### Motion 147 : Confignon, 100% biologique / zéro pesticides

Voix de gauche a proposé en mars 2020 que la commune entame une conversion vers une prise en charge 100% biologique de ses espaces verts, en bannissant les produits phytosanitaires et en mettant en place une démarche de promotion et d'information à l'attention des propriétaires privés pour les soutenir dans leurs démarches écologiques.

Nous considérons en effet qu'il est primordial que notre commune montre l'exemple et respecte l'article constitutionnel approuvé en novembre 2019 par 93% de Confignonnais-es, article qui bannit les produits phytosanitaires. Nous pouvons nous inspirer des villes de Lancy et Genève, déjà certifiées 100% biologiques. La chute de la biodiversité nous concerne toutes et tous, et nous devons faire les efforts nécessaires à tous les niveaux pour tenter d'y répondre. Nous nous réjouissons que le Conseil municipal ait approuvé notre motion à l'unanimité.

### Motion 148 : L'Aire, poumon de Confignon

Déposée par Voix de gauche en septembre 2019, cette motion demande que le Conseil administratif réunisse l'ensemble des communes concernées et des associations engagées dans la protection du Vallon de l'Aire. Notre volonté est que les communes agissent de manière coordonnée et montrent un front uni pour défendre une préservation planifiée d'une zone magnifiquement renaturée par les services de l'Etat et chère aux habitant-e-s de Confignon.

Notre texte a été étudié en commission et une invite d'une autre résolution concernant la gestion de l'eau y a été ajoutée, avant qu'elle ne soit approuvée à l'unanimité du Conseil municipal, ouvrant la voie à des mesures intercommunales fortes pour cette zone naturelle.

### Voix de Gauche a également déposé les textes suivants :

**Motion 149** : proposition de développer différents points (recyclerie, recyclage, ...) allant dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'économie circulaire face à l'urgence climatique.

**Résolution 161** : affirmation de l'attachement de notre commune, terre d'accueil de Jean-Jacques Rousseau en fuite, aux principes du droit international humanitaire et donc de son ouverture pour l'accueil de réfugié-e-s actuellement en situation dramatique sur l'île de Moria. Résolution concomitante à une pétition, mais malheureusement refusée par la majorité du Conseil municipal.

**Motion 158** : demande l'adhésion de l'administration communale au Groupe de confiance, organe destiné aux administrations publiques, qui offre une écoute, voire une médiation, en cas de difficultés dans les relations de travail.

**Motion 159** : volonté d'appuyer l'utilisation du bois comme matériau durable, écologique et esthétique pour les constructions de la commune, et de veiller à une gestion clarifiée des forêts sur notre territoire municipal.

**Question écrite 160** : demande de clarification des critères et modalités d'attribution des places de marché.

**Motion 167** : proposition d'engager des patrouilles scolaires pour les points les plus chauds des trajets vers les écoles du village, en coordination avec la police municipale.

**Motion 171** : réflexion sur l'amélioration de la capacité d'emprunter de la commune, notamment en cherchant à mutualiser nos démarches avec d'autres communes de taille similaire pour obtenir de meilleurs taux et capacités.